

QUARTIER MEXIQUE



Réunion du 30 mars 2006

1 / Plan de fleurissement pour le quartier

• Christophe BERTIN, responsable du service Espaces Verts de la Ville, et son adjoint Éric DESHAYES présentent leur plan de fleurissement au Conseil de Quartier. Orienté cette année sur le thème de la musique, il se déclinera dans chaque quartier par des massifs ornés d'instruments de musique.

Ils développent l'ensemble des projets pour le quartier et le Conseil est unanime pour reconnaître la grande qualité du travail qui a été réalisé.

Est abordée ensuite la question du thème de fleurissement pour l'année 2007. Christophe BERTIN fait part de son idée d'une thématique par quartier, tout en veillant à garder une cohérence sur la ville en général. Le Conseil de Quartier proposera des idées et fera valoir son point de vue.

Christophe BERTIN fait savoir d'autre part que du béton de bois a été installé rue Gabriel Morel au pied des arbres. Cette matière laisse passer l'eau et l'air et est plus facile à nettoyer.

Il annonce également que des arbres seront plantés prochainement sur l'aire de jeux.

Véronique BESSE demande pourquoi toutes les rangées d'arbres en bordure de quai n'ont pas été élaguées. Christophe BERTIN répond que la rangée située derrière le chemin a été taillée l'année précédente.

Véronique BESSE propose alors que ces rangées, qui masquent la lumière, soient tout simplement abattues. Christophe BERTIN précise que certains ont déjà été retirés mais qu'il ne s'agit pas d'une solution. Si l'on retire un arbre, celui d'à côté prendra sa place. Et si tous les arbres sont abattus, la berge ne sera plus tenue. En outre, il serait surprenant que tout le monde soit d'accord pour arracher ces arbres.

Pierrick FOURNIER souhaite féliciter l'équipe des Espaces Verts qui travaille sur le stade car le travail est toujours bien fait.

2/ Bilan depuis le dernier Conseil

Il est convenu que l'inauguration de la rue Gabriel Morel pourrait se tenir le 3 juin 2006 aux alentours de 18h. Le Conseil de quartier souhaite que l'inauguration soit faite par le Maire, accompagné de son équipe, des Conseillers de quartier, et des associations alpicoises. Le Conseil souhaite que cette inauguration ait un caractère chaleureux et intime, avec pourquoi pas de la musique.

• Concernant l'aménagement de la chaussée devant l'école Félix Eboué, un rendez-vous a été organisé entre Christian LOISEAU, directeur des services Techniques et de l'Urbanisme, Reine AIRAUDO et Caroline LE ROY-PLE. L'étude pour le réaménagement du lieu va être lancée. Une réunion sera faite chaque mois pour suivre l'avancée des réalisations.

Guillaume FESTIVI annonce que les travaux de remplacement de l'avaloir d'égout affaissé auront lieu le 6 avril.

La vitre du panneau d'affichage à Félix Eboué sera remplacée sous peu.

Pour les tôles soulevées en bords de Seine, la Municipalité a écrit le 22 mars dernier à la Navigation fluviale, responsable des lieux. C'est à elle de remettre en état cette zone.

3/ Animations 2006

- Concernant le vide-greniers, Caroline LE ROY-PLE fait état des difficultés que demande l'organisation d'une telle manifestation. Cela nécessite un arrêté préfectoral qui demande trois à cinq mois de délai si la surface de vente est supérieure à 300 m². D'autre part, il faut que le Conseil passe par l'intermédiaire de l'Association Saint-Vincent de Paul pour l'organiser car le Conseil n'a pas d'existence juridique.

Caroline LE ROY-PLE demande si les démarches légales seraient les mêmes si l'on organise le vide-greniers dans la cour de l'ancienne école Wilson.

- Apéritif du 19 mai : l'équipe qui suit le projet est composée d'Albert MORELLI, de Jacques et Reine AIRAUDO. Il est convenu qu'un tract sera distribué aux riverains.

- Pour le pique-nique mexico-canadien du 11 juin, il est convenu que l'équipe chargée de l'organisation se réunisse une fois avant l'évènement.

Reine AIRAUDO informe le Conseil qu'elle a reçu par l'intermédiaire de Marie-Christine DUPONT un courrier de Patrick CAMPS qui se propose d'animer le pique-nique avec son orchestre.

Pierrick FOURNIER considère qu'il s'agit d'un pique-nique et pas d'un buffet dansant.

Caroline LE ROY-PLE se demande également s'il y a nécessité d'avoir de la musique ce jour-là.

Jacques AIRAUDO propose de rencontrer Patrick CAMPS avec l'équipe chargée de cette animation afin de savoir précisément ce qu'il propose.

4/ Tour de table

Pierrick FOURNIER fait part au Conseil de quartier de sa satisfaction vis-à-vis de la Municipalité. Il a rencontré Alain DUPLESSIS, Sylvain DALICHAMP et Jean-noël AMADEI pour diverses questions et tout a été pris en compte immédiatement. Il ne voudrait pas que le travail réalisé soit mis à sac par ceux qui rentrent dans le stade alors qu'ils n'en ont pas le droit.

Il se dit d'autre part ennuyé pour les grillages du terrain de jeux entre l'école Félix Eboué et le stade sur lesquels grimpent constamment des enfants sans que leurs parents ne les en empêchent. Il propose d'intervenir auprès du directeur de l'école pour passer le mot aux enfants ainsi qu'un article dans le journal municipal. Caroline LE ROY-PLE l'accompagnera dans sa démarche.

François VALLA tient à dire qu'il a beaucoup apprécié la lettre d'information « En toute confiance ». Il trouve l'idée excellente.

Albert MORELLI se plaint que les trottoirs des rues Gallieni, Albert I et Verdun ne sont jamais balayés correctement. Ils sont constamment souillés par les déjections canines.

Véronique BESSE se plaint de l'état de délabrement de la partie de talus située sous la terrasse de Saint-Germain. Cette zone devient un tas d'ordure.

Françoise CASASSA fait état d'un problème récurrent de stationnement devant la cuisine centrale.

Josette PRUD'HOMME alerte la Municipalité sur l'état épouvantable des toilettes et des vestiaires du Stade. Pierrick FOURNIER fait savoir que l'US PECQ demande aux sportifs de ne pas rentrer avec leurs chaussures dans les vestiaires.

Caroline LE ROY-PLE attire l'attention du Conseil sur les saletés qui traînent sous l'escalier du gymnase (bout de bois, barbecue, ...).

Olivier MICHEL, absent, lui demande de proposer aussi, lors de la prochaine réunion, d'aborder l'idée de créer une association en parallèle du Conseil afin d'être autonomes.

Reine AIRAUDO revient sur le problème des crottes de chien. Elle annonce que l'Arrêté municipal a été revu et prévoit maintenant une amende de 1^e classe pouvant être assortie d'une taxe de nettoyage.

D'autre part, elle insiste sur le fait que pour garder le quartier propre, les membres du Conseil doivent se poser comme des médiateurs pour faire passer le message. Elle distribue des sacs de ramassage biodégradables que les membres remettront aux propriétaires de chiens.